

MOBILITE VERTE

La lutte contre le changement climatique et l'accompagnement de la transition écologique constituent l'une des priorités principales du programme Erasmus+ 2021-2027.

Cette priorité est la déclinaison du Pacte vert pour l'Europe, stratégie européenne portée par la présidente de la Commission Ursula Von der Leyen qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour lutter contre le changement climatique.

Le programme Erasmus+ 2021-2027 s'efforcera de limiter son propre impact sur l'environnement, en promouvant des modes de transports durables et des comportements plus responsables, mais aussi en dotant les citoyens des aptitudes et des compétences nécessaires pour contribuer à la durabilité environnementale.

Pour accompagner l'utilisation des mobilités vertes, le programme ERASMUS+ a mis en place un dispositif d'aides lors de l'utilisation de transports éco-responsables (Bus, covoiturage, train, vélo, voiture...).

Mobilité Apprentis		
Critères mobilité	Critères Pays	Transport éco-responsable
* Mobilité entre 2 mois et 12 mois (SMP, Combinée)	Depuis la France vers pays programme et vers pays des régions 5 et 14*	50 € + 4 jours de voyage supplémentaires si pertinent
* Mobilité physique courte (hybride études, hybride stage, BIP, doctorant)	Depuis la France vers pays tiers associés au programme (hors des régions 5 et 14)*	50 € si pas bénéficiaire des frais de voyage + 4 jours de voyage supplémentaire si pertinent

*Pays de la région 5 : Andorre, Monaco, Saint-Martin, Etat de la cité du Vatican

* Pays de la région 14 : Iles Féroé, Suisse, Royaume-Uni